

PLU de Mouliets-et-Villemartin : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 22 juin 2021

Le document d'urbanisme en vigueur à Mouliets-et-Villemartin (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 25 mai 2021. Il délimite 64 zones, dont 11 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 22 juin 2021.

- Le PLU de Mouliets-et-Villemartin s'applique dans sa version du 25 mai 2021.
- Il délimite 64 zones : 11 urbaines (U), 3 à urbaniser (AU), 18 agricoles (A) et 32 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Mouliets-et-Villemartin occupe le rang 149 par le nombre de zones délimitées : 9 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 68 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Mouliets-et-Villemartin depuis 2013, pour 59 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	64 zones
Zones urbaines (U)	11 zones
Zones à urbaniser (AU)	3 zones
Zones agricoles (A)	18 zones
Zones naturelles (N)	32 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	MOULIETS-ET-VILLEMARTIN
Version du	25 mai 2021
Partition GPU	DU_33296
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_33296/8ec5936d85f99ef0d7082e3e882fe64c/33296_reglement_20210525.pdf

Les risques naturels et technologiques à Mouliets-et-Villemartin

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle reconnu
Phénomène naturel	Inondations et coulées de boue
Publié au Journal officiel le	25 février 2026
Déclaration du sinistre à l'assureur, au plus tard le	27 mars 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène durant l'événement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans
L'arrêté sur Légifrance	108157EX100003558303
Risques majeurs recensés	17 reconnaissances
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	
Dernier événement reconnu, commencé le	9 février 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/mouliets-et-villemartin-33296>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Mouliets-et-Villemartin : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Péril de la dernière reconnaissance

Plans de prévention des risques naturels approuvés

Risques couverts par ces plans

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Inondations et/ou Coulées de Boue

1 plan

Inondation

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UA, UB, UC, UCi, UE

1AUA, 1AUC, 2AU

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

33296

33350

CC Castillon/Pujols

Gironde

Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

64 zones

64 zones

64 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Pujols (3,0 km)

Castillon-la-Bataille (3,5 km)

Saint-Pey-de-Castets (3,7 km)

Saint-Magne-de-Castillon (4,7 km)

Saint-Vincent-de-Pertignas (7,9 km)

Saint-Jean-de-Blaignac (9,1 km)

Pessac-sur-Dordogne (9,2 km)

Gensac (9,5 km)

Rauzan (10,2 km)

Cabara (11,0 km)

Jugazan (11,6 km)

Saint-Aubin-de-Branne (11,7 km)

Branne (12,5 km)

37 zones

64 zones

113 zones

57 zones

57 zones

40 zones

30 zones

43 zones

54 zones

19 zones

26 zones

37 zones

40 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/mouliets-et-villemartin-33296>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.